

La Chambre en exil: l'aide aux réfugiés belges (suite)

La guerre, et en particulier l'invasion brutale des Allemands, créa une onde de panique parmi la population belge lors des premières semaines de la Première Guerre mondiale. Des milliers de compatriotes tentèrent de fuir le terrain des combats. La progression de l'armée allemande sur notre territoire les poussa à chercher salut hors de nos frontières.

Pour se faire une idée de l'ampleur de l'exode, il faut savoir qu'en octobre 1914, après la chute d'Anvers, plus de 700 000 Belges avaient trouvé refuge rien que sur le territoire neutre des Pays-Bas. Il est vrai qu'une majorité d'entre eux revinrent en Belgique occupée dès qu'il fut clair que la guerre allait traîner en longueur. On estime malgré tout que près d'un demi-million de Belges sont restés à l'étranger jusqu'en 1918.

L'une des priorités du 'Comité officiel belge de Secours aux Réfugiés' était d'identifier les Belges réfugiés et de centraliser leurs données de contact. Rassembler les données des réfugiés éparpillés dans un pays aussi vaste que la France n'était pas une mince affaire. Les collaborateurs de la Chambre contribuèrent à établir un volumineux fichier de données.

À l'aide de ces fiches, le Comité put transmettre les données de contact de nos compatriotes réfugiés. Des familles, qui avaient été dispersées lors de leur fuite en France, purent ainsi rétablir le contact. Le Comité avait même pour cela établi des 'cartes-recherche', qui pouvaient être adressées au président de la Chambre à Sainte-Adresse sans devoir être timbrées (Source: archives du Comité officiel belge de Secours aux Réfugiés).

